



Déclaration liminaire

Mesdames Messieurs,

C'est la première fois que la CAPN se réunit depuis que François Hollande a été élu président de la république et que Vincent Peillon a été nommé ministre de l'éducation nationale. Après le sombre bilan du dernier quinquennat dans le domaine de l'éducation, la profession attend désormais que la promesse de changement se concrétise. Réalistes, responsables mais aussi ambitieux pour l'école et ses personnels, les enseignants de l'Unsa sont exigeants pour le changement. Dans cette instance qu'est la CAPN, nous nous limiterons à sa compétence, la gestion des personnels mais rien que dans ce domaine il y a beaucoup à faire.

Le SE UNSA demande que soit restaurée la considération pour les enseignants des écoles. Au-delà de la nécessaire confiance qui devra être réaffirmée dans le champ pédagogique, la considération pour les enseignants devra aussi se traduire dans la gestion de leur carrière : améliorer la mobilité géographique ou professionnelle, permettre de concilier vie personnelle et vie professionnelle par l'accès à toutes les quotités de temps partiel, donner des perspectives de déroulement de carrière avec notamment l'accès à la hors-classe et enfin, bien évidemment respecter le droit des enseignants.

En ce qui concerne la mobilité, elle doit être améliorée dans ses deux volets, géographique et professionnel.

Pour le premier, le trop faible taux de satisfaction des mutations interdépartementales place en difficultés de très nombreux collègues pour qui la phase complémentaire d'exeat ineat, en l'état actuel, n'apportera pas les réponses indispensables. Pour le SE UNSA il faut, d'une part, immédiatement desserrer l'étau sur ces exeat ineat et d'autre part réviser pour l'année prochaine le fonctionnement du mouvement interdépartemental. Le SE-Unsa rappelle sa demande de modification du barème pour les enseignants en disponibilité pour suivre leur conjoint ou en congé parental. L'actuelle grille constitue une double peine : perte de salaire et gel du barème.

Pour le second volet, la mobilité professionnelle, le mirage du pacte de carrière a suscité beaucoup d'attentes qui n'ont pas été concrétisées. Les cellules de mobilité carrière sont trop souvent des coquilles vides. Faute de moyens pour accompagner et répondre aux attentes, les enseignants ne peuvent réaliser leur projet. Celui-ci peut d'ailleurs être une formation spécialisée pour remplir de nouvelles missions à l'intérieur de l'école et nous y reviendrons lorsque nous traiterons ce point.

En ce qui concerne les temps partiels, le SE UNSA dénonce la régression constatée dans la majorité des départements. De nombreuses quotités ont été fermées aux professeurs des écoles et tout particulièrement le 80%. Nous demandons que des consignes soient données

aux administrations départementales pour rouvrir cette modalité offerte aux trois fonctions publiques

S'agissant du déroulement de carrière, nous tenons à rappeler la perte de pouvoir d'achat de 12% enregistrée depuis 2002. Cela se conjugue pour les professeurs des écoles avec un ratio d'accès à la hors-classe dérisoire puisqu'il est non seulement le plus bas des corps d'enseignants mais aussi le plus bas de toute la fonction publique. Le SE-Unsa exige une augmentation des possibilités d'accès à la hors-classe ainsi que l'instauration d'une ISOE pour les PE.

Enfin, il n'est pas admissible que soient réalisées des économies sur le dos des enseignants des écoles par des actes de gestion irréguliers tels que des arrêtés d'affectation modifiés au long de l'année pour changer les résidences administratives et éviter les défraiements ou des ordres de mission indiquant « sans frais de déplacements » ou encore des missions de suppléance dans un autre département. Le SE-Unsa demande le respect des droits et statuts des enseignants.

Après 5 ans de d'avanies, la liste dressée ici n'est pas exhaustive. Les chantiers sont nombreux. Les élus Unsa sont disponibles pour renouer un dialogue constructif. Ce que nous exprimons aujourd'hui dans cette instance nationale vaut bien évidemment pour cet échelon comme pour les échelons locaux. Nous souhaitons que les CAP soient de nouveaux des espaces d'échanges de qualité dans l'intérêt bien compris de l'École et de ses personnels.